



Fichiers illégaux

04 mai 2020

POLE BUS

DES PRATIQUES DE VOYOUS !

L'UNSA RATP a été destinataire d'un fichier concernant la commission de classement des machinistes de Bords de Marne. Tous les agents du centre y sont fichés en détail : maladie, jours de grève, travail en S, temps de conduite, accidents, TS généré, grossesse des agents féminins, etc. Le tout sur les trois dernières années : 2017, 2018 et 2019.

Le Secrétaire UNSA de la SSCT du CSE 5 a sollicité immédiatement l'Inspection du Travail, l'informant de cette pratique à l'évidence tout à fait illégale.

Notre Avocat, Maître VILLEVIEILLE, a envoyé un courrier à l'entreprise la sommant d'expliquer l'existence de ce fichier, à l'évidence non visé par la CNIL et enfreignant sans aucun doute les règles en vigueur en matière de données informatiques (Loi RGPD).

Une plainte sera déposée !

Pour certains de nos dirigeants, peu importe l'humain, seuls comptent les kilomètres et la production.

Un machiniste peut être un excellent professionnel, mais pas de chance pour lui : il a fait grève ou il a été malade une semaine ! Il sera sanctionné au travers d'un déroulement de carrière ralenti.

Peu importe que nous exerçons le métier pénible et insuffisamment reconnu qui est le nôtre, aujourd'hui on licencie pour une peccadille...

L'UNSA RATP pôle BUS vous tiendra informés des suites de ce scandale !

Infos Infos Infos